



NOS FORCES



450

stagiaires par an



90 %

de réussite aux
diplômes



150

intervenants
extérieurs spécialisés



16

administratifs et experts
pédagogiques



94 %

de taux d'insertion
professionnelle

OBJECTIFS



- ✓ Pouvoir surveiller les baignades ouvertes au public, aménagées et réglementairement autorisées
- ✓ Situer son rôle et sa mission
- ✓ Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser
- ✓ Respecter le cadre légal
- ✓ Situer les rôles des différents acteurs de secours
- ✓ Evaluer les risques spécifiques en milieu aquatique
- ✓ Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées
- ✓ Identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées
- ✓ Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique

DÉROULEMENT DE LA FORMATION



Formation tout au long de l'année

- Du 7 mars 2022 au 13 juin 2022



Coût de la formation

520 €



Lieu de formation

Reims



Durée de la formation

70 h





CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1

Compétence relative à la condition physique et à l'aisance aquatique du surveillant sauveteur aquatique.

Bloc 2

Compétence relative aux techniques de sauvetage et de secourisme du surveillant sauveteur aquatique.

Bloc 3

Compétence relative aux connaissances réglementaires et pratiques du surveillant sauveteur aquatique.



CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Être âgé d'au moins 17 ans à la date prévue de l'examen
- ✓ Être titulaire du PSE1, à jour de sa formation continue
- ✓ Fournir un certificat médical valide

Le BNSSA est un prérequis pour accéder aux formations aquatiques et de la natation (BP AAN,...)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1** Obtenez plus d'informations sur www.creps-reims.fr
- 2** Téléchargez le dossier d'inscription sur www.creps-reims.fr
- 3** Retournez votre dossier par courrier avec l'ensemble des pièces demandées

